



Conseil d'administration

353^e session, Genève, 10-20 mars 2025

Section institutionnelle

INS

Date: 17 février 2025

Original: anglais

Treizième question à l'ordre du jour

Faits nouveaux survenus dans l'application de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail

► Introduction

1. À sa 344^e session (mars 2022), le Conseil d'administration a adopté une Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT) ¹. Dans cette résolution, le Bureau était prié de fournir toute l'assistance possible aux mandants tripartites en Ukraine. Cette même résolution prévoyait également la suspension temporaire de toute activité de coopération ou d'assistance technique de l'OIT en faveur de la Fédération de Russie, sauf pour les besoins de l'aide humanitaire, ainsi que la suspension des invitations conviant la Fédération de Russie à participer à toutes les réunions à caractère discrétionnaire. Ces réunions comprenaient alors – et comprennent toujours – les réunions techniques, les réunions d'experts, les conférences et les séminaires dont la composition est fixée par le Conseil d'administration. Toutes les activités en faveur des autres pays relevant de la compétence de l'Équipe d'appui technique au

¹ GB.344/Résolution.

travail décent et bureau de pays de l'OIT pour l'Europe orientale et l'Asie centrale (EDT/BP-Moscou) continuent à être menées comme prévu et ont été élargies pour répondre aux nouveaux besoins et priorités des mandants dans la sous-région.

2. À sa 352^e session (octobre-novembre 2024), après examen du dernier rapport du Bureau sur les faits nouveaux survenus dans l'application de la résolution, le Conseil d'administration a demandé une nouvelle fois au Directeur général de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'accroître les efforts faits par l'OIT pour mobiliser des ressources pour l'Ukraine. Il lui a aussi demandé instamment d'intensifier ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale. Il lui a en outre demandé de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine avait sur le monde du travail, notamment dans le cadre de la coopération que l'OIT entretient avec les entités compétentes des Nations Unies pour surveiller les violations des droits des travailleurs, y compris la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire ². Le présent rapport fournit au Conseil d'administration les informations actualisées demandées.

► Évolution générale

3. L'agression militaire de la Fédération de Russie contre l'Ukraine entre maintenant dans sa quatrième année, et les hostilités entraînent des destructions massives et accentuent les besoins humanitaires, aussi bien dans les territoires ukrainiens occupés par la Fédération de Russie que dans le reste du pays. Du fait des opérations de la Fédération de Russie, l'Ukraine a perdu environ 9 gigawatts de sa capacité de production électrique, soit l'équivalent de la moitié de la demande énergétique du pays en hiver, ce qui perturbe les activités des entreprises et nuit à l'emploi ³. En outre, les attaques menées mettent en danger la population, qui risque de souffrir d'un froid glacial et d'un accès limité aux services de santé essentiels, à l'eau potable et à l'assainissement. Selon la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, au moins 18 civils ont été tués lors d'attaques contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, dont deux travailleurs sur les sites ⁴. Le 25 décembre 2024, les forces armées de la Fédération de Russie ont lancé une offensive coordonnée de grande envergure contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes qui a entraîné la mort d'un travailleur de l'énergie et blessé six civils ⁵. Une attaque perpétrée le 8 janvier 2025 contre une installation industrielle de Zaporijia a causé à elle seule le plus grand nombre de victimes civiles en près de deux ans, de nombreux travailleurs et passants ayant été tués ou blessés à la sortie de l'installation ou dans les transports en commun à proximité ⁶.

² GB.352/PV, paragr. 713.

³ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), «Sept. 2024 – Attacks On Ukraine's Electricity Infrastructure Threaten Key Aspects of Life As Winter Approaches», 19 septembre 2024.

⁴ Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, «Attacks on Ukraine's Energy Infrastructure: Harm to the Civilian Population», septembre 2024.

⁵ Organisation des Nations Unies (ONU): Ukraine, «Massive Attack on Ukraine's Energy Infrastructure Damages and Disrupts Essential Services», 26 décembre 2024.

⁶ Mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, «Zaporizhzhia Attack Marks Highest Civilian Casualties in Two Years; Glide Bombs Drive 30% Rise in 2024», 9 janvier 2025.

4. Les pénuries persistantes de main-d'œuvre ajoutent encore aux difficultés qui grèvent l'économie ukrainienne. Cependant, malgré ces obstacles, le produit intérieur brut (PIB) de l'Ukraine a progressé de presque 4 pour cent en 2024 ⁷ et le pays a réussi à porter ses réserves de change à l'équivalent de cinq mois et demi de dépenses d'importation ⁸. En outre, le financement extérieur a joué un rôle déterminant en aidant à ramener l'inflation au niveau escompté et à couvrir les besoins budgétaires⁹. En novembre 2024, l'Ukraine a suspendu le transit de gaz naturel en provenance de la Fédération de Russie, décision qui n'est pas sans conséquences financières pour l'Ukraine et les autres pays de la région.
5. En décembre 2024, 3,6 millions de personnes étaient toujours déplacées à l'intérieur de leur propre pays, et 6,8 millions d'Ukrainiens réfugiés à l'étranger. L'Union européenne (UE) a accordé une protection temporaire à plus de 4,2 millions de personnes ayant fui l'Ukraine, dont presque 77 pour cent sont des femmes et des enfants (45 pour cent de femmes et 32 pour cent d'enfants) ¹⁰. En novembre 2024, 60 pour cent des 265 000 réfugiés ukrainiens enregistrés comme chômeurs dans le cadre du régime de protection temporaire de l'UE étaient des femmes âgées de 25 ans et plus, et 12,08 pour cent avaient moins de 25 ans. En décembre 2024, quelque 4,3 millions de personnes étaient rentrées volontairement dans leur foyer en Ukraine après avoir été déplacées pendant au moins deux semaines, dont 26 pour cent revenaient de l'étranger ¹¹.
6. En 2024, la conjoncture économique des pays d'Europe de l'Est était contrastée. L'économie de la République de Moldova montre des signes de reprise progressive malgré les difficultés liées au conflit en cours, avec des prévisions tablant sur une croissance de 2,6 pour cent en 2024 et sur une baisse de l'inflation ¹². La croissance réelle du PIB de la Bulgarie a atteint 2,1 pour cent par rapport à 2023, tandis que celle de la Roumanie a ralenti, s'établissant à 1,4 pour cent ¹³. Dans les deux pays, la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires devrait entraîner une diminution de l'inflation globale tout au long de l'année 2025. En Europe de l'Est, les marchés du travail connaissent des difficultés en raison des effets prolongés de la guerre en Ukraine et de la pénurie persistante de main-d'œuvre dans plusieurs pays de la région, dont la Roumanie ¹⁴. Ces perturbations sont à l'origine du déplacement d'un nombre important de travailleurs, et l'incertitude économique continue de peser sur les taux d'emploi et la croissance des salaires dans la région ¹⁵. La Bulgarie a enregistré une forte croissance des salaires réels

⁷ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2024 Numéro 2: Ukraine*, 2024.

⁸ Banque nationale d'Ukraine, «Ukraine's International Reserves Increased by 8% to USD 43.8 Billion in 2024», 7 janvier 2025.

⁹ Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) «Regional Economic Prospects».

¹⁰ Organisation internationale pour les Migrations (OIM), *Measuring Progress Towards Durable Solutions To Internal Displacement In Ukraine: Synthesis Report On A Joint Analytical Framework – January 2025*, 2025. Voir aussi Eurostat, «Temporary protection for 4.2 million people in November», 15 janvier 2025.

¹¹ OIM, Global Data Institute Displacement Tracking Matrix, «Ukraine – Conditions of Return Assessment Factsheet – Round 9 (December 2024)».

¹² Fonds monétaire international (FMI) «IMF Executive Board Concludes the Sixth Reviews Under the Extended Credit Facility and Extended Fund Facility, and Second Review Under the Resilience and Sustainability Facility for the Republic of Moldova», 17 décembre 2024.

¹³ BERD, «Regional Economic Prospects».

¹⁴ Autorité européenne du travail, *EURES Report on Labour Shortages and Surpluses 2023*, 2024.

¹⁵ OIT, *World Employment and Social Outlook: Trends 2025*, 2025 (un résumé analytique est disponible en français: [Emploi et questions sociales dans le monde: Tendances 2025](#)).

en 2024 (14 pour cent), sous l'effet de l'augmentation du salaire minimum, tandis qu'en Roumanie, la hausse de l'inflation a freiné la progression des salaires réels ¹⁶.

7. D'après les estimations, le PIB de la sous-région du Caucase et de l'Asie centrale a progressé de 4,9 pour cent en 2024 et devrait croître de 5,3 pour cent en 2025 ¹⁷. La croissance économique du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan a ralenti en 2024 en raison de la stagnation du secteur minier. Cependant, les niveaux élevés d'entrées de fonds, la hausse des salaires et la croissance du tourisme dans ces deux pays ont stimulé la demande globale, avec des retombées positives sur le secteur des services. Selon les prévisions, le prix élevé des produits de base, les investissements dans les infrastructures et les réformes axées sur le marché devraient aussi soutenir la croissance en 2025 ¹⁸. La forte inflation, dont ont souffert les travailleurs faiblement rémunérés et leurs familles en 2021 et 2022, devrait retomber et s'établir à 6,9 pour cent en 2024 et 2025, contre 13,1 pour cent en 2022 ¹⁹. Ces tendances économiques se retrouvent sur les marchés du travail. En Asie centrale et occidentale, l'emploi des jeunes a repris de la vigueur entre 2019 et 2023 ²⁰, la proportion de jeunes ayant un emploi ayant augmenté de 1,1 pour cent et le taux de chômage des jeunes diminué de 3,9 pour cent. Le taux de jeunes sans emploi et ne suivant ni études ni formation a en outre reculé de 2,7 points de pourcentage au cours de la même période ²¹. La hausse des salaires a contribué à la hausse des dépenses, les salaires réels ayant augmenté de 5,2 pour cent au Kirghizistan entre janvier et juillet 2024, et l'augmentation des salaires dans la fonction publique, des retraites et du salaire minimum au Tadjikistan s'est traduite par une croissance de 9,1 pour cent au cours du premier semestre de 2024 ²².

Conséquences sur l'emploi, les moyens de subsistance et les entreprises en Ukraine

8. La croissance économique de l'Ukraine reste fragile et les pressions inflationnistes pèsent lourdement sur les moyens de subsistance de la population. En novembre 2024, l'inflation des prix à la consommation enregistrait une hausse de 11,2 pour cent par rapport à l'année précédente, l'inflation sous-jacente atteignant quant à elle 9,3 pour cent. Cette hausse est imputable à une réduction de l'offre alimentaire, à l'augmentation des coûts de production ainsi qu'aux effets tardifs d'une précédente dépréciation monétaire. La Banque nationale d'Ukraine prévoyait une nouvelle hausse de l'inflation en décembre 2024 ²³. Malgré une croissance du PIB supérieure aux prévisions, la situation de l'emploi en Ukraine reste dramatique: au moins 1,8 million de personnes supplémentaires ont basculé dans la

¹⁶ BERD, «Regional Economic Prospects».

¹⁷ Banque asiatique de développement (BASD), *Asian Development Outlook (ADO) December 2024: Steady Growth Amid a Shifting Global Policy Landscape*, décembre 2024. Aux fins des statistiques de la BASD, la région du Caucase du Sud et de l'Asie centrale comprend l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

¹⁸ BERD, «Regional Economic Prospects».

¹⁹ FMI, «Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia, October 2024: Navigating the Evolving Geoeconomic Landscape».

²⁰ L'Asie centrale et occidentale comprend l'Arménie, l'Azerbaïdjan, Chypre, la Géorgie, Israël, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, la Türkiye, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

²¹ OIT, *World Employment and Social Outlook: Trends 2025*, 2025.

²² BERD, «Regional Economic Prospects».

²³ Banque nationale d'Ukraine, *Macroeconomic and Monetary Review: January 2025*, 2025.

pauvreté depuis le début de la guerre, ce qui porte à 9 millions le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté dans le pays en 2024 ²⁴.

9. Le secteur privé ukrainien fait preuve d'une remarquable résilience, parvenant à relancer ses exportations malgré des difficultés persistantes, notamment l'instabilité financière des petites entreprises. Néanmoins, la confiance dans l'environnement économique n'est pas encore rétablie. Les entreprises signalent que les perspectives économiques restent sombres en raison des coupures d'électricité récurrentes, du déficit de travailleurs qualifiés et de l'augmentation des coûts d'exploitation, en particulier dans l'industrie manufacturière, les services et le secteur de la construction ^{25 26}. Par ailleurs, l'intensification des attaques visant les infrastructures essentielles, y compris les ports, les réseaux de transport et les installations énergétiques, accentue les menaces pesant sur les exportations de l'Ukraine ²⁷. En ce qui concerne la situation des gens de mer, la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) rappelle dans son rapport de février 2025 qu'elle avait pris note avec une profonde préoccupation, dans son précédent rapport, de l'impact de situations telles que «la guerre en Ukraine sur la protection des droits des gens de mer consacrés dans la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006). La commission a[vait] invité les gouvernements à reconnaître les gens de mer comme des travailleurs essentiels, en prenant acte du rôle crucial qu'ils jouent dans le fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, et elle a[vait] rappelé que c'est précisément en temps de crise que la protection assurée par la MLC, 2006, prenait tout son sens et que cet instrument devait être le plus scrupuleusement appliqué». Dans ce contexte, la CEACR se félicite de l'adoption par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, en juillet 2024, d'une résolution sans précédent intitulée «[Promotion et protection de l'exercice des droits humains par les gens de mer](#)» ²⁸. En dépit de tous ces obstacles, on constate une certaine résilience. Par exemple, des entreprises ukrainiennes développent leurs activités en Europe centrale et occidentale afin de stabiliser leurs activités et de s'assurer de nouveaux débouchés. Fin octobre 2024, le Parlement européen a approuvé un prêt à l'Ukraine pouvant aller jusqu'à 35 milliards d'euros afin de soutenir la reprise économique et de permettre la reconstruction des infrastructures ²⁹.
10. Du fait de l'instabilité de l'approvisionnement en électricité, il existe un risque élevé d'exposition aux radiations et d'accident nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporijia ³⁰. Lors de sa dernière session, en novembre-décembre 2024, la CEACR a pris note de la décision du Conseil d'administration de novembre 2024 exhortant la Fédération de Russie à respecter toutes les obligations découlant de sa ratification des conventions de l'OIT, notamment la convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960, particulièrement en ce qui concerne l'exposition des travailleurs sous son contrôle aux rayonnements ionisants pendant leur travail ³¹. Elle a rappelé qu'un milieu de travail sûr et salubre faisait partie des principes et droits fondamentaux garantis à tous et pressé le gouvernement de prendre

²⁴ Groupe de la Banque mondiale, «[The World Bank in Ukraine: Overview](#)».

²⁵ Banque nationale d'Ukraine, [Monthly Business Outlook Survey, December 2024](#), janvier 2025.

²⁶ Banque nationale d'Ukraine, «[Businesses Weaken Their Expectations for Their Economic Performance for the Season – Business Outlook Survey in December](#)», janvier 2025.

²⁷ Programme alimentaire mondial, «[WFP Ukraine White Paper – Attacks on ports](#)», décembre 2024.

²⁸ [Développements actuels sur les questions maritimes](#), Extraits du Rapport général de la CEACR, 95^e session, 2024.

²⁹ Parlement européen: «[Le Parlement approuve un prêt de 35 milliards d'euros à l'Ukraine soutenu par des avoirs russes](#)».

³⁰ AIEA, «[IAEA Report Highlights Two Years of Efforts to Prevent an Accident at Ukraine's Zaporizhzhya Nuclear Power Plant](#)».

³¹ GB.352/PV, paragr. 713 d).

toutes les mesures requises pour assurer l'application effective de la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et de la convention n° 115, notamment pour protéger les travailleurs contre les rayonnements ionisants pendant leur travail. Dans une lettre datée du 4 octobre 2024 adressée au Directeur général du BIT, M. Høie, Secrétaire général d'IndustriALL Global Union, a signalé la disparition forcée d'au moins dix travailleurs de la centrale nucléaire de Zaporijia et sollicité l'aide de l'OIT pour obtenir que ceux-ci soient libérés en toute sécurité ³². Le 10 janvier 2025, le Syndicat des travailleurs de l'industrie nucléaire de l'Ukraine (Atomprofspilka) a confirmé au Bureau que l'on ignorait toujours où se trouvaient les travailleurs enlevés. Le Bureau continue de suivre cette situation, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine. D'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), au 18 novembre 2024, 2 134 attaques avaient été commises contre des professionnels de la santé. De telles attaques font courir des risques accrus à ces travailleurs et perturbent gravement la fourniture de soins, le nombre total de décès étant ainsi passé de 24 en 2023 à 65 en 2024, patients et personnel médical confondus ³³.

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25) et la coopération pour le développement en Ukraine

Gouvernement

11. À la demande du ministère de l'Économie et du ministère de la Politique sociale, entre autres, le Bureau continue de soutenir la mise en œuvre des chapitres 19 et 2 de l'acquis de l'UE en matière de travail afin de garantir le respect des normes internationales du travail.
12. Les dernières avancées réalisées à cet égard sont les suivantes:
 - a) mise au point d'un projet de loi relatif au règlement des conflits collectifs du travail, rédigé par un groupe de travail tripartite sous l'égide du Service national de médiation et de conciliation, conformément aux recommandations techniques du BIT. Ce texte a été soumis à l'examen du Parlement ukrainien (Verkhovna Rada);
 - b) présentation des commentaires techniques du BIT sur le projet de code du travail ³⁴;
 - c) préparation d'une note technique du BIT sur la représentativité;
 - d) poursuite des travaux sur le développement du modèle actuariel de l'Ukraine, et résolution concrète du problème lié au manque de données;
 - e) élaboration de la stratégie pour l'emploi en Ukraine;

³² Lettre du 4 octobre 2024 de M. Atle Høie, Secrétaire général d'IndustriALL Global Union, adressée à M. Gilbert F. Houngbo, Directeur général du BIT.

³³ OMS, «1000 days of war in Ukraine: resilience in health response, recovery and reform efforts despite attacks and ongoing challenges».

³⁴ Le gouvernement de l'Ukraine a communiqué au Bureau les dispositions finales et transitoires du projet de code du travail le 27 décembre 2024.

- f) élaboration de la stratégie d'intégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays;
 - g) poursuite du soutien technique fourni au ministère de la Jeunesse et des Sports aux fins de la mise en œuvre du mécanisme de garantie pour les jeunes en Ukraine.
- 13.** Le Service public de l'emploi continue de consacrer une large part de ses dépenses aux politiques actives du marché du travail. En 2024, environ 593 820 personnes, y compris des femmes, des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes déplacées et des anciens combattants, ont bénéficié de ses services. Grâce aux programmes d'indemnisation destinés aux employeurs, 249 620 demandeurs d'emploi, dont 15 173 personnes déplacées, ont obtenu un travail. En parallèle, 41 429 personnes ont bénéficié d'une formation ou d'une reconversion, dont 9 523 anciens combattants, personnes déplacées et personnes en situation de handicap. Au total, 32 112 hommes et femmes ont participé à des programmes de travaux publics, et 15 173 ont été placés dans le cadre de programmes d'emploi subventionnés. Le Service public de l'emploi a par ailleurs octroyé 22 981 chèques emploi-formation pour favoriser la requalification et le perfectionnement des demandeurs d'emploi. Il a également amélioré la prestation de services pour les personnes déplacées, les anciens combattants et les personnes en situation de handicap en créant un «guichet unique pour les services», plateforme qui vise à intégrer le soutien apporté par de nouvelles organisations non gouvernementales. En 2024, 1 661 employeurs ont été indemnisés pour avoir apporté des aménagements raisonnables au lieu de travail de 1 933 travailleurs en situation de handicap. Enfin, le Service public de l'emploi a mis en place une application mobile destinée à faciliter les démarches d'enregistrement, de recherche d'emploi et d'inscription aux formations, renforçant ainsi l'efficacité et l'inclusivité des services.
- 14.** Depuis son lancement en juillet 2022, le programme d'aide à l'entrepreneuriat eRobota (eTravail) a permis à plus de 24 000 entrepreneurs de bénéficier de subventions pour démarrer ou développer leurs activités, avec un soutien public dépassant les 11 milliards de hryvnias ukrainiennes. Dans ce contexte, 1 123 subventions, soit un montant de 525 millions de hryvnias, ont été allouées spécifiquement aux anciens combattants et à leurs familles. Le programme a permis de créer plus de 60 000 emplois, et l'État a récupéré 60 pour cent des fonds investis grâce aux recettes fiscales ³⁵.
- 15.** L'Inspection nationale du travail a modifié son fonctionnement afin de se conformer à la loi martiale en mettant l'accent sur les services de prévention, alors que ses capacités de contrôle demeurent limitées. En 2024, 902 inspecteurs ont traité 24 632 plaintes écrites et assuré 187 237 consultations en ligne. Pour lutter contre le travail non déclaré, le service a effectué 102 594 visites d'information qui ont conduit à la régularisation de 247 460 contrats de travail. Au cours de ces visites, les inspecteurs ont découvert 706 cas d'enfants astreints au travail et fourni aux employeurs une assistance juridique axée sur la prévention de cette pratique. Les actions préventives se sont aussi concentrées sur la santé et la sécurité au travail, avec plus de 274 900 interventions ayant bénéficié à 663 800 travailleurs. Des initiatives similaires ont permis de sensibiliser davantage à la prévention de la discrimination, de la violence et du harcèlement sur le lieu de travail. Ainsi, en 2024, 168 entreprises ont incorporé des dispositions relatives à l'égalité des genres dans leurs conventions collectives, tandis que 259 ont instauré des mesures pour prévenir la discrimination fondée sur le statut VIH. L'Inspection du travail a également fourni des orientations pratiques sur le soutien psychosocial dans le cadre de 94 700 visites effectuées

³⁵ Ministère de l'Économie de l'Ukraine, «eRobota: Almost 24,000 Entrepreneurs Received Grants for Business Development from the State».

sur le lieu de travail et de 4 800 actions de sensibilisation, permettant ainsi la mise en œuvre de mesures en faveur de la santé mentale et d'un soutien psychosocial dans environ 1 220 entreprises.

16. Au second semestre 2024, des avancées ont été réalisées dans l'évaluation actuarielle du Fonds de pension de l'Ukraine, grâce à plusieurs phases d'extraction et d'affinement des données. Le modèle actuariel des pensions créé par l'OIT a été actualisé avec les données les plus récentes, en intégrant des hypothèses sur l'évolution à long terme de l'économie, du marché du travail et de la démographie. Cela a permis d'établir un premier scénario de référence dégageant les tendances attendues sur le long terme dans le cadre du régime de pension ukrainien en vigueur. Les conclusions ont été communiquées fin 2024 au ministère de la Politique sociale pour commentaires. Sur la base de ces commentaires, de nouvelles améliorations seront apportées pour affiner le scénario de référence et préparer des simulations en vue d'éventuels ajustements des politiques au début de l'année 2025.
17. Le Bureau a poursuivi son appui au gouvernement ukrainien en organisant des ateliers pour promouvoir la ratification de la convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997, de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006), et de la convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003, telle qu'amendée. Le Bureau a également promu la ratification de la convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019, ainsi que de la convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000.

Syndicats et organisations d'employeurs

18. La Fédération des syndicats d'Ukraine (FPU) et la Confédération des syndicats indépendants d'Ukraine (KVPU) continuent de rencontrer d'importantes difficultés économiques en raison de la guerre en cours, nombre de travailleurs ayant soit rejoint l'armée, soit fui le pays, d'où une perte de cotisations et de revenus. La FPU déplore une diminution de 50 pour cent du nombre de membres cotisants depuis le début de la guerre, et 4 400 syndicats primaires ont cessé leurs activités lorsque les entreprises dans lesquelles ils étaient enregistrés ont fermé. La FPU et la KVPU ont lancé un appel urgent en faveur de la reprise du dialogue social au sein du Conseil économique et social tripartite national.
19. Pour atténuer ces difficultés, le BIT aide les syndicats à mettre au point des services et des activités de sensibilisation à l'intention de leurs membres et des travailleurs vulnérables, notamment les personnes déplacées, les personnes en situation de handicap et les anciens combattants. Deux pôles syndicaux sont en cours de création dans les régions de Kharkiv et de Dnipro, situées le long du front. Le Bureau aide également les syndicats du secteur de l'agriculture à aider les travailleurs agricoles à faire face aux dangers que représentent les mines et les engins non explosés. De plus, la FPU, la KVPU et le Syndicat des travailleurs du transport maritime d'Ukraine (MTWTU) ont reçu des formations sur les moyens d'influer sur les processus de transition juste dans le contexte de la reconstruction de l'Ukraine, conformément aux engagements internationaux du pays.
20. Le 19 décembre 2024, la FPU a adopté plusieurs décisions importantes qui fixent le cap à suivre pour l'année à venir, de façon à garantir la participation des syndicats à la reconstruction de l'économie ukrainienne et à l'intégration européenne. Dans ce cadre, elle a accordé le statut d'organes statutaires aux comités représentant les femmes et les jeunes, garantissant ainsi la représentation de ces groupes de population au sein de ses organes élus.

21. La conscription militaire et les difficultés liées au renouvellement des passeports et des livrets maritimes continuent d'entraver l'accès des gens de mer ukrainiens au marché du travail. Dans ces conditions difficiles, le MTWTU s'emploie activement à défendre les droits des gens de mer, notamment en exhortant le gouvernement à ratifier la MLC, 2006.
22. Les trois principales organisations d'employeurs – la Fédération des employeurs d'Ukraine (FEU), la Confédération des employeurs d'Ukraine (CEU) et l'Association des organisations d'employeurs d'Ukraine (AEOU) – restent opérationnelles bien qu'elles soient durement touchées par la situation. Le nombre officiel de leurs membres est stable, mais leur situation financière reste précaire, leurs revenus dépendant en grande partie du relèvement des entreprises et de l'économie. L'OIT continue d'apporter un appui aux organisations d'employeurs et associations professionnelles ukrainiennes, dont certaines font état d'une hausse des cotisations perçues et d'un élargissement de leur base d'adhérents. Il s'agit principalement d'appuyer la fourniture de services à leurs membres, approche qui s'est révélée la plus pertinente et la plus utile à ces derniers dans la situation actuelle. Plusieurs activités ont été entreprises ou sont en cours de lancement grâce à des fonds qui proviennent principalement du projet de l'OIT soutenu par la Belgique et du projet financé par le Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO) sur la promotion d'une reconstruction inclusive et durable en Ukraine par la voie du dialogue social. Ces activités, qui s'inscrivent pour l'essentiel dans la continuité des résultats obtenus précédemment, visent à renforcer et diversifier stratégiquement les services existants des organisations d'employeurs et associations professionnelles.
23. La FEU prévoit de lancer un nouveau service pour aider les entreprises industrielles à rétablir leur capacité de production, à se procurer des équipements ou des pièces détachées à des prix intéressants par rapport au cours du marché et à faciliter leur intégration dans les chaînes d'approvisionnement et de valeur mondiales grâce à des initiatives de mise en relation d'entreprises et à des foires commerciales. Parallèlement, le gouvernement a lancé une initiative pour faciliter la fourniture de services et d'équipements aux membres de la FEU et garantir une bonne coordination entre le ministère de l'Économie et le ministère des Affaires étrangères. Tirant parti des bons résultats du service d'assistance mis en place avec l'aide de l'OIT en 2023-24, ce nouveau service vise également à élargir et à améliorer le soutien apporté aux entreprises industrielles.
24. La CEU, qui fait partie du Réseau mondial «Entreprises et handicap» de l'OIT, accorde la priorité au développement et à la diversification de ses services de conseil dans le domaine de l'emploi des personnes en situation de handicap. Grâce à sa plateforme en ligne, qu'elle a créée avec l'aide de l'OIT, elle fournit aux employeurs des informations et des orientations sur le recrutement et l'aménagement du lieu de travail, ainsi que sur les meilleures pratiques pour favoriser la création d'environnements de travail où personne n'est laissé de côté. La plateforme sera enrichie d'une nouvelle section sur l'intégration et la rétention des personnes handicapées après leur recrutement. En outre, la CEU promeut activement le réseau national «Together» pour l'intégration du handicap dans l'entreprise, qu'il a établi pour permettre aux entreprises de toute l'Ukraine de partager leurs connaissances et d'agir ensemble pour surmonter les obstacles à l'emploi et plaider pour l'adoption de politiques propices à l'inclusion sur le lieu de travail.
25. L'AEOU continue de participer activement à la mise à l'essai et au développement de services de garde d'enfants dans le cadre du projet de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement financé par le CSBO. Elle continue également d'étudier des moyens d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de soutien psychosocial sur le lieu de travail, qui sont de plus en plus nécessaires dans le contexte actuel. En outre, elle se prépare à

lancer un nouveau service pour aider les entreprises à passer à des sources d'énergie de substitution indépendantes et fiables, par l'intermédiaire d'un centre spécialisé dans les solutions énergétiques. Cette initiative vise principalement les petites et moyennes entreprises, qui sont particulièrement vulnérables aux perturbations de l'approvisionnement en énergie, mais manquent souvent de compétences pour adopter des systèmes énergétiques alternatifs.

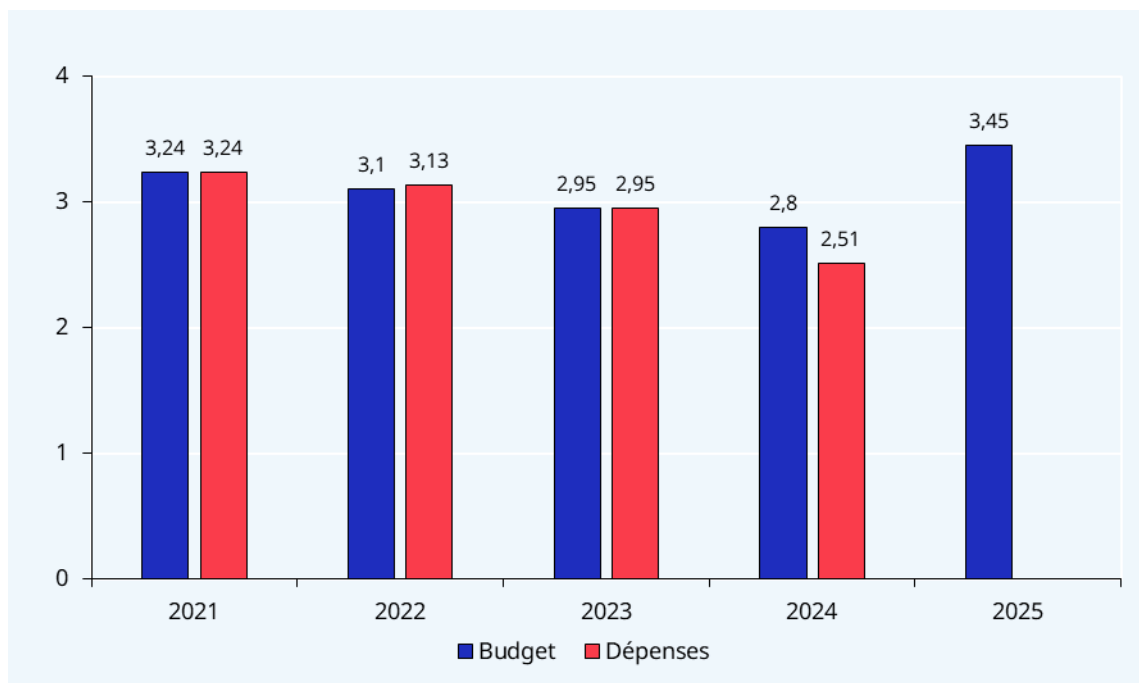
26. En novembre 2024, le Bureau a facilité la tenue d'une réunion entre des représentants d'organisations d'employeurs et de travailleurs et le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire des Nations Unies en Ukraine, pour leur permettre de discuter du rôle important que les partenaires sociaux peuvent jouer dans l'exécution du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. La réunion a mis en lumière le rôle crucial des partenaires sociaux dans le relèvement et la reconstruction du pays et permis de définir des priorités communes, telles que le renforcement du dialogue social, l'amélioration de la protection des droits des travailleurs pendant la guerre, l'investissement stratégique dans le développement des compétences face aux pénuries de main-d'œuvre et l'action de relèvement conjointe visant à reconstruire en mieux ³⁶.

Coopération pour le développement

27. Les activités de l'OIT en Ukraine sont financées par des ressources du budget ordinaire et, surtout, par les contributions volontaires des partenaires de la coopération pour le développement, qui proviennent notamment du CSBO. Le financement des services de garde d'enfants au moyen du CSBO devrait prendre fin en mars 2025, ce qui a incité le ministère de la Politique sociale et le ministère de l'Éducation et des Sciences à créer un cadre juridique pour les solutions de garde d'enfants sur le lieu de travail. Cette initiative a permis d'éclairer les politiques publiques relatives au congé parental et la réforme de l'éducation préscolaire et d'améliorer les possibilités d'emploi des femmes, tout en assurant des services de garde d'enfants abordables, grâce au soutien de l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement, qui a renouvelé, en novembre 2024, le financement qu'elle avait alloué à cette initiative. Le budget global de la coopération pour le développement en Ukraine a atteint un niveau sans précédent en 2025, ayant augmenté de 23,2 pour cent par rapport à 2024 (voir figure 1).

³⁶ OIT, «UN Resident and Humanitarian Coordinator in Ukraine Matthias Schmale meets with Ukrainian workers' and employers' organizations on Ukraine's recovery and reconstruction».

► **Figure 1. Coopération pour le développement en Ukraine: budget et dépenses, 2021-2025**
(en millions de dollars É.-U.)



Note: Chiffres au 27 janvier 2025.

Source: OIT, [tableau de bord de la coopération pour le développement](#).

- 28.** Le Bureau a récemment lancé un projet sur le dialogue social financé au moyen du CSBO afin de renforcer la capacité des mandants tripartites en Ukraine à orienter efficacement les efforts de réforme et de relèvement grâce aux mécanismes de dialogue social. Ce projet joue un rôle essentiel en consolidant les bases de l'action menée en faveur du relèvement et d'une vaste de réforme du travail, et ouvre ainsi la voie à l'élargissement de la coopération pour le développement. Le Bureau met à profit toutes les possibilités de dialogue avec les partenaires potentiels de la coopération pour le développement, notamment dans le cadre des consultations annuelles organisées par le Département des partenariats multilatéraux et de la coopération pour le développement. De multiples notes conceptuelles de projet sont en cours d'élaboration et serviront à appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25). Les discussions se poursuivent également avec la Commission européenne et les directions compétentes en vue d'apporter un soutien aux réformes du travail et au dialogue social. En novembre 2024, le Bureau a facilité une visite du vice-ministre de l'Économie à Bruxelles, où une série de réunions a été organisée avec des experts de l'OIT et de l'UE afin de mettre en lumière les liens entre les normes internationales du travail et l'acquis de l'UE en matière de travail, dans la perspective de la réforme des normes du travail.
- 29.** Deux projets, financés par la Belgique et le Danemark, continuent de contribuer au programme GERME (Créez et gérez mieux votre entreprise) en formant de nouveaux formateurs, ainsi que de futurs entrepreneurs. Depuis son lancement en Ukraine en 2019, ce programme a renforcé les capacités de 4 804 entrepreneurs potentiels (dont 70 pour cent de femmes) et soutenu la création de 94 entreprises au moyen d'aides financières. Il convient de souligner que depuis l'imposition de la loi martiale, 1 856 entrepreneurs potentiels (dont 80 pour cent de femmes) ont suivi une formation, ce qui a abouti à la création de 52 entreprises. Deux partenariats locaux en faveur de l'emploi ont été créés dans les régions

d'Odessa et de Mykolaïv grâce à un financement du Danemark. Ils ont pour objectif de favoriser la reprise du marché du travail local, d'aider les groupes vulnérables à accéder à des programmes de requalification et de perfectionnement et de soutenir l'application de politiques actives du marché du travail.

30. En outre, avec le soutien du Canada, le Bureau s'emploie à faciliter la réforme du droit du travail en Ukraine, notamment afin de faire mieux respecter les normes internationales du travail grâce à leur application effective et à l'établissement de rapports à ce sujet par l'État. Dans ce cadre, il fournit un appui technique au projet de code du travail et à l'élaboration d'autres lois relatives au travail, dispense une formation initiale à 30 fonctionnaires sur l'établissement de rapports nationaux concernant l'application des normes internationales du travail et met en œuvre, à titre pilote, un programme de formation sur les normes internationales du travail à l'intention de 25 juges, qui a donné lieu à des adaptations du programme d'études de l'École de la magistrature d'Ukraine. Ce travail a également pour effet de renforcer la collaboration entre l'OIT et la mission de surveillance des droits de l'homme en Ukraine, mettant en exergue le lien entre les normes internationales du travail, les droits de l'homme et le droit humanitaire international. En janvier 2025, une première formation organisée à l'intention de 30 membres de la mission a notamment porté sur la détection des violations.
31. Le Bureau de pays de l'OIT pour l'Ukraine continue de participer activement à des projets et initiatives conjointes et de suivre des approches programmatiques communes aux côtés d'autres entités des Nations Unies telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et ONU-Femmes. En outre, l'OIT collabore avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour élaborer un programme national visant à recueillir des données sur l'impact des emplois verts sur la réinsertion des anciens combattants sur le marché du travail, dont les résultats seront publiés dans une étude sur le sujet. Enfin, grâce à sa participation active aux travaux de l'équipe de pays des Nations Unies, l'OIT dirige désormais l'un des quatre groupes de résultats stratégiques du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, dont l'action porte spécifiquement sur les emplois décents et la croissance économique. En novembre 2024, le BIT a organisé une réunion publique avec le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire en Ukraine pour présenter les initiatives menées par le Bureau dans le cadre de la Stratégie de coopération de l'OIT pendant la période de transition en Ukraine (2024-25). Cette réunion a fait apparaître des synergies essentielles entre la stratégie de l'OIT et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et a mis en évidence la contribution de l'OIT aux efforts de relèvement et de reconstruction du système des Nations Unies. L'OIT collabore également avec l'OMS pour fournir aux employeurs et aux travailleurs les services de santé mentale et de soutien psychosocial dont ils ont besoin, comme cela a été souligné lors de récentes discussions avec les partenaires sociaux.

Situation du personnel du BIT en Ukraine

32. La sûreté, la sécurité et le bien-être du personnel restent une priorité absolue pour le Bureau. Dans un contexte marqué par l'intensification des frappes aériennes sur Kyïv et par des coupures d'électricité fréquentes et prolongées, le Bureau s'efforce de réduire au minimum l'impact sur la sécurité et le bien-être du personnel et des personnes à leur charge. Il a équipé tous les membres de son personnel affectés en Ukraine du matériel nécessaire à leur bien-être et à la poursuite de leur travail, conformément à ses propres directives et à celles du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU (DSS). Néanmoins, les conditions de

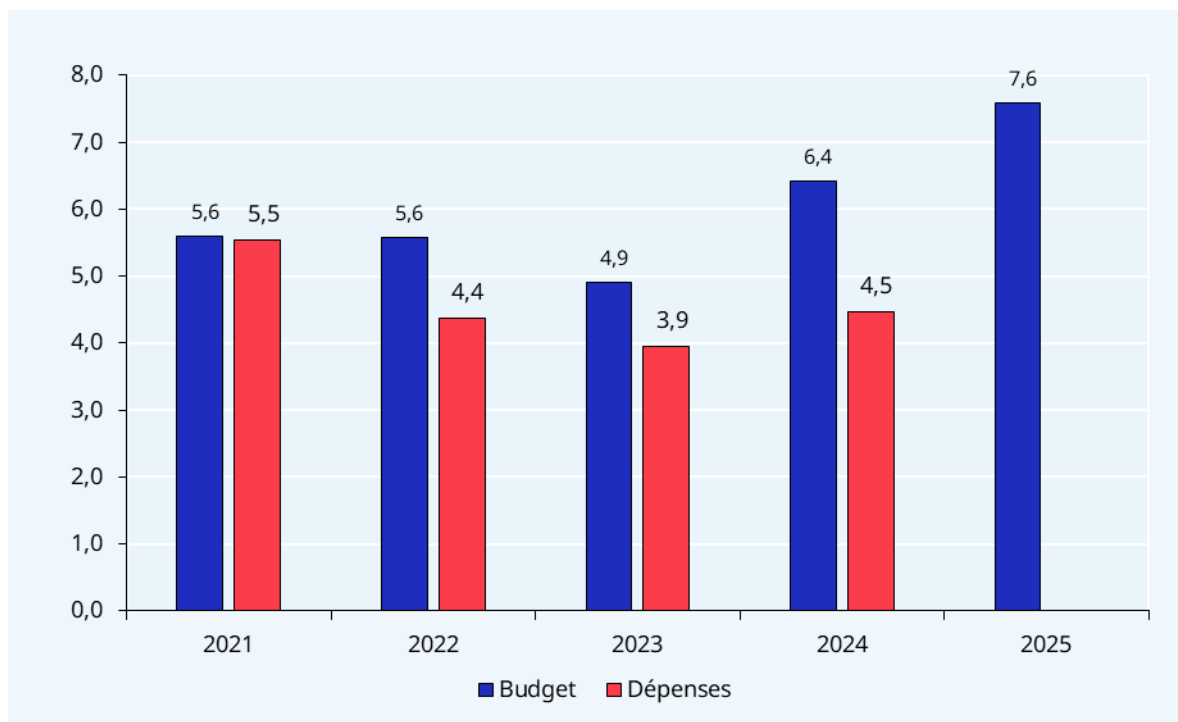
sécurité actuelles ont un impact considérable sur la santé mentale du personnel, ce qui perturbe grandement l'exécution du travail et cause un stress supplémentaire aux membres de l'équipe, qui doivent s'acquitter de leurs tâches dans ces circonstances extraordinaires. Le Bureau a accordé à tous les membres du personnel national des jours supplémentaires de congé spécial pour leur permettre de reprendre des forces et de se remettre du manque de sommeil. L'OIT prête son concours aux services de gestion du stress de l'ONU et les met à la disposition de son personnel, en complément de ses propres services en la matière. Le Bureau a facilité la tenue de séances de groupe avec des conseillers en gestion du stress du DSS et de l'OIT, et préconise vivement les séances de conseil individuelles.

33. Le Bureau est à la recherche de nouveaux locaux, à la fois parce que l'équipe s'agrandit et en raison des risques de sécurité de plus en plus graves. Face à cette situation, tous les membres de l'équipe peuvent désormais bénéficier de modalités de travail flexibles. En outre, la signature d'un accord avec le pays hôte, qui est en cours de négociation depuis septembre 2023, devrait renforcer considérablement la capacité du Bureau à prêter assistance à ses mandants et à assurer la protection de son personnel.
34. Le Bureau a le devoir de protéger tous les membres de son personnel, y compris ceux de l'EDT/BP-Moscou. Il organise régulièrement des réunions pour discuter de la sécurité des fonctionnaires et de leurs préoccupations à cet égard. Il a offert au personnel en poste à Moscou des possibilités de changement de lieu d'affectation, notamment une réaffectation provisoire à Budapest (au Bureau de pays de l'OIT pour l'Europe centrale et orientale).

► Conséquences pour les mandants de l'OIT, la mise en œuvre des programmes par pays de promotion du travail décent et la coopération pour le développement dans les autres pays touchés de la région

35. Dans les autres pays touchés de la région qui bénéficient d'une présence opérationnelle de l'OIT, le budget de la coopération pour le développement a augmenté, après avoir diminué dans un premier temps en 2022-23 (voir figure 2). La seule exception est la Géorgie, où la coopération pour le développement a été interrompue temporairement en 2024.

► **Figure 2. Budget de la coopération pour le développement et dépenses engagées à ce titre dans les pays touchés au sein desquels l'OIT maintient une présence opérationnelle de longue date, pour 2021-2025 (en millions de dollars É.-U.)**



Note: Les pays touchés de la région sont l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Fédération de Russie (jusqu'en 2022, année où les dépenses ne représentaient que 60 pour cent du budget), l'Ouzbékistan, la République de Moldova, le Tadjikistan et le Turkménistan. Données au 27 janvier 2025.

Source: OIT, tableau de bord de la coopération pour le développement.

36. Par l'intermédiaire de son Équipe d'appui technique au travail décent et bureau de pays pour l'Europe centrale et orientale à Budapest (ETD/BP-Budapest), l'OIT a considérablement renforcé son soutien à la République de Moldova pour des projets sur l'emploi, l'égalité des genres, les conditions de travail et les réformes du marché du travail en cours. En outre, grâce à une visite sur le terrain (15 au 17 octobre 2024), des partenaires donateurs au CSBO ont pu apprécier les progrès accomplis dans le cadre du programme par pays de promotion du travail décent (PPTD) mis en œuvre en République de Moldova, qui oriente l'action de l'OIT dans le pays. Ces partenaires ont pu s'entretenir avec des représentants du gouvernement, des partenaires sociaux et des communautés locales afin de mieux comprendre les défis liés au marché du travail et d'ordre social auxquels la République de Moldova doit faire face. Ils se sont rendus sur les principaux sites du projet pour observer la manière dont les contributions au CSBO aidaient à la mise en œuvre du PPTD de l'OIT. La participation active de ces partenaires au cours de la visite a permis d'obtenir un éclairage et des renseignements précieux qui ont aidé l'OIT à perfectionner et intensifier encore ses activités de coopération en République de Moldova et ailleurs. Grâce aux fonds du CSBO, l'OIT appuie, depuis septembre 2024, l'élaboration d'une stratégie nationale de formalisation intégrée et tenant compte des questions de genre, avec la participation active des mandants tripartites de la Géorgie. L'Organisation met aussi en œuvre conjointement avec l'OMS un projet ayant pour objet de répertorier et de renforcer les services de soin de proximité destinés aux personnes en situation de handicap, tout en encourageant l'amélioration des conditions d'exercice des travailleurs du soin en Géorgie.

37. L'ETD/BP-Moscou continue de fournir des services de coopération et d'assistance techniques à tous les pays de la sous-région, à l'exception de la Fédération de Russie et du Bélarus, en procédant aux ajustements nécessaires pour pouvoir s'acquitter de cette mission³⁷. Il s'emploie notamment à remédier aux obstacles à la réalisation du travail décent dans la récolte du coton au Turkménistan, au moyen d'un projet financé par le Département d'État des États-Unis. En Ouzbékistan, l'OIT dirige un programme commun des Nations Unies, en collaboration avec le PNUD et l'UNICEF, dans le cadre de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes. Un projet conjoint OIT-UNICEF-Banque mondiale est également en cours d'élaboration, dans le cadre de l'Accélérateur mondial et de la stratégie de la Banque mondiale en faveur de l'emploi et de la protection sociale (Social Protection and Jobs Compass). L'OIT participe aussi, en collaboration avec le PNUD et la Commission économique pour l'Europe, à un programme conjoint pour une transition énergétique juste en Ouzbékistan. La diversification du portefeuille de financements est liée à la contribution d'un large éventail de donateurs, au nombre desquels figurent le Fonds pour la consolidation de la paix institué par le Secrétaire général de l'ONU, le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, l'entreprise multinationale de prêt-à-porter Inditex et le Partenariat des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées, ainsi que d'autres partenaires de l'OIT en matière de coopération pour le développement. Le Kazakhstan a quant à lui commencé à financer, au moyen de fonds nationaux, la mise en œuvre de la feuille de route tripartite signée en juin 2024 pour promouvoir le travail décent dans le pays.

► Domaines appelant des mesures complémentaires

38. L'OIT continuera d'accroître son soutien à l'Ukraine et aux pays limitrophes en s'appuyant sur ses activités en cours et en renforçant les partenariats pour le développement. Les activités de sensibilisation visent essentiellement à favoriser une plus grande participation des partenaires sociaux à la Conférence sur le relèvement de l'Ukraine qui se tiendra à Rome en juillet 2025, le but étant de contribuer à faire en sorte que toutes les parties prenantes puissent participer à la prise de décisions dans le processus de relèvement.
39. Des efforts supplémentaires seront déployés en Ukraine en vue d'assurer la réintégration des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés qui y retournent, de faciliter la participation des femmes au marché du travail et de réduire les effets néfastes de pathologies telles que le syndrome de stress post-traumatique sur les militaires qui reviennent du front et leurs réseaux de soutien. Ces initiatives visent à stabiliser les moyens de subsistance, à favoriser la reprise économique du pays et à renforcer sa résilience. Un nouveau projet, proposé dans le cadre de l'initiative lancée par le Directeur général en réponse à la crise, vise à permettre la requalification et le perfectionnement rapides des femmes et des personnes vulnérables afin de répondre aux besoins du marché du travail et de créer des voies d'accès à l'emploi.
40. L'OIT élabore des projets d'appui aux secteurs clés, tels que l'énergie et l'agriculture, qui font déjà l'objet de concertations avec les partenaires internationaux. Une initiative proposée concernant le secteur énergétique est axée sur la protection des travailleurs, l'amélioration des conditions de travail et la promotion du développement des compétences pour promouvoir un avenir énergétique vert et décentralisé. Dans le même ordre d'idées, une note de synthèse

³⁷ Pour un complément d'information, voir les documents [GB.347/INS/16](#) et [GB.348/INS/5/2](#).

communiquée au ministère de la Politique agricole et de l'Alimentation décrit des stratégies permettant de développer les compétences, de traiter les questions de sécurité et de santé et de créer des emplois durables dans le secteur agricole, en accordant la priorité aux anciens combattants, aux femmes, aux personnes en situation de handicap et aux personnes déplacées.

► **Projet de décision**

- 41. Au vu de l'évolution de la situation en Ukraine, telle que décrite dans le document GB.353/INS/13, et de la Résolution concernant l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine du point de vue du mandat de l'Organisation internationale du Travail (OIT), adoptée à sa 344^e session (mars 2022), et tenant compte des débats tenus à sa 353^e session et des orientations formulées à cette occasion, le Conseil d'administration:**
- a) prend note des informations figurant dans le document;**
 - b) se dit une nouvelle fois très vivement préoccupé par l'agression que continue de mener la Fédération de Russie contre l'Ukraine, aidée en cela par le gouvernement du Bélarus, et par les conséquences de cette agression pour les mandants tripartites en Ukraine, qu'il s'agisse des travailleurs, des employeurs ou du gouvernement démocratiquement élu, ainsi que pour le monde du travail au-delà de l'Ukraine;**
 - c) exhorte de nouveau la Fédération de Russie à cesser son agression immédiatement et sans condition et à retirer ses troupes d'Ukraine;**
 - d) exhorte la Fédération de Russie, conformément à la demande formulée par la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations à sa 95^e session (25 novembre-7 décembre 2024), à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la mise en œuvre effective de la convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et de la convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960, notamment la protection des travailleurs contre les radiations ionisantes pendant leur travail, et à veiller à la stricte application des dispositions de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006);**
 - e) exprime à nouveau son soutien indéfectible aux mandants tripartites en Ukraine et prie le Directeur général de continuer de répondre aux besoins des mandants en Ukraine et d'élargir les efforts de mobilisation de ressources du Bureau, y compris dans le cadre des prochaines conférences internationales des donateurs pour le relèvement et la reconstruction;**
 - f) demande au Directeur général de poursuivre ses efforts en vue d'accroître la mobilisation de ressources en faveur des autres pays touchés en Europe orientale et en Asie centrale;**
 - g) demande au Directeur général de continuer de suivre les répercussions que l'agression menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a sur le monde du travail et de lui rendre compte, à sa 354^e session (juin 2025), de l'évolution de la situation à la lumière de la résolution, y compris en ce qui concerne la poursuite de la coopération de l'OIT avec les entités des Nations Unies chargées de surveiller les violations des droits de l'homme et la situation des travailleurs des secteurs maritime et nucléaire.**